Espagne : les mineurs marocains commettent des crimes 7,8 fois plus souvent que les mineurs espagnols ; les mineurs chinois, deux fois moins. Une étude criminologique montre des variations selon la nationalité

20/11/2026 à 14h45



Les mineurs étrangers résidant en Espagne commettent-ils plus de délits ? De manière générale, oui, mais cela dépend fortement de leur pays d'origine. C'est la conclusion de l'étude « La délinquance juvénile en Espagne par nationalité : données empiriques pour apaiser les inquiétudes », réalisée par le professeur de sociologie Jesús Javier Sánchez Barricarte . Cette étude a analysé environ 434 000 infractions pénales commises par des jeunes de 14 à 17 ans et ayant fait l'objet d'une condamnation définitive en Espagne entre 2007 et 2023. Pour la première fois, ces données sont ventilées par nationalité, ce qui en fait le document le plus complet sur le

sujet.

La première conclusion de l'article publié dans la Revue espagnole de recherches sociologiques (REIS) est que les étrangers ne forment pas un groupe homogène. Chez les hommes, le taux de criminalité des Marocains est 7,8 fois supérieur à celui des Espagnols, et 6,6 fois supérieur chez les Algériens . Il est également plus élevé chez les Latino-Américains (2,3), les Africains subsahariens (2,1) et les citoyens de l'UE (1,5). En revanche, le taux de criminalité des Chinois, des Indiens et des Pakistanais est inférieur à la moitié de celui des Espagnols. En résumé, le taux de criminalité chez les étrangers est 2,7 fois supérieur à celui des Espagnols.

L'analyse par type d'infraction confirme que les atteintes aux biens sont les plus fréquentes (46,5 %), suivies de loin par les atteintes aux personnes (27,5 %). Les infractions sexuelles (1,66 %) et les homicides (0,23 %) sont statistiquement marginaux, bien qu'ils présentent également des différences relatives d'incidence selon la nationalité. Au total, entre 2017 et 2023, 27 mineurs espagnols et 11 mineurs étrangers ont été condamnés pour viol, soit des taux respectifs de 4,3 et 17 pour un million d'habitants.

L'analyse écologique provinciale de Sánchez Barricarte étudie si les taux de délinquance juvénile sont liés aux caractéristiques de chaque province, telles que le degré d'urbanisation, le revenu moyen, le taux de chômage et le pourcentage de la population de différentes nationalités étrangères. Lorsque Ceuta et Melilla sont incluses dans le calcul, le modèle est significatif et explique 57 % des différences entre les territoires : des liens positifs apparaissent avec l'urbanisation, le revenu, le chômage et le pourcentage de Marocains et d'Algériens. Le chercheur conclut que « les associations provinciales avec l'urbanisation, le revenu, le chômage et la population marocaine et algérienne dépendent de Ceuta et Melilla et cessent d'être significatives lorsqu'elles sont exclues ».

Si l’on exclut de l’analyse les villes autonomes – dont le poids est disproportionné en raison de leurs taux exceptionnellement élevés –, le modèle perd toute signification statistique. L’auteur soutient que, dans le reste de l’Espagne, ni les variables socio-économiques ni le pourcentage de Marocains et d’Algériens ne présentent de lien clair et robuste avec les taux de délinquance juvénile. Sánchez Barricarte conclut que les corrélations observées « ne reflètent pas une tendance provinciale générale, mais plutôt les caractéristiques propres aux deux villes autonomes ». Par conséquent, l’analyse ne permet pas de conclure que les différences de taux de criminalité entre les nationalités sont dues aux conditions socio-économiques ou au degré d’urbanisation des provinces.

Jesús Javier Sánchez Barricarte soutient que la surreprésentation des mineurs étrangers est due à des facteurs démographiques , et non à la nationalité elle-même. « La criminalité est une variable qui dépend fortement de l’âge et du sexe ; elle est plus élevée chez les hommes et les jeunes, et il s’avère que la population immigrée est, en moyenne, plus jeune et compte une proportion plus élevée d’hommes que la population espagnole », explique-t-il. Par conséquent, il considère qu’il est « impératif de standardiser les données » avant de comparer les groupes. Dans le cas des mineurs, même après standardisation, des différences significatives persistent entre les Marocains et les Algériens et les autres, mais le chercheur insiste sur le fait qu’« une grande partie de cet écart n’est pas liée au statut d’immigrant, mais plutôt à la structure par âge et par sexe ».

Le deuxième élément mis en lumière par l’auteur est la forte hétérogénéité entre les nationalités . « La catégorie “tous les étrangers” est peu informative, car elle regroupe des taux de criminalité très hétérogènes selon les nationalités », souligne-t-il. Alors que les hommes marocains et algériens affichent des taux de criminalité respectivement 7,8 et 6,6

fois supérieurs à ceux des hommes espagnols, d'autres groupes (comme les personnes d'origine chinoise ou philippine) présentent des taux bien inférieurs, et certains Africains subsahariens ou Latino-Américains occupent des positions intermédiaires. Cette dispersion, affirme-t-il, « invalide toute généralisation » et démontre que « si le statut d'immigrant était le problème, nous n'observerions pas une telle dispersion ».

Enfin, Sánchez Barricarte souligne l'importance des facteurs structurels et contextuels. « Le statut d'immigrant, à lui seul, n'explique pas les niveaux de criminalité une fois pris en compte les facteurs démographiques et le contexte socio-économique », affirme-t-il. Parmi ces facteurs, il cite la pauvreté, l'exclusion sociale, l'accès à l'emploi et au logement, ainsi que les processus de ségrégation et de discrimination . L'auteur reconnaît les biais possibles dans les poursuites pénales, tels que le profilage ethnique et la surreprésentation des mineurs étrangers non accompagnés dans certains groupes, mais conclut que les différences « ne s'expliquent pas par la nationalité en soi, mais par les processus d'acculturation, de ségrégation, de discrimination et d'inégalité structurelle qui conditionnent la socialisation » .

The Objective